SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 3010200: port de gand

En vigueur au 02/01/2022 (Dernière actualisation de la page 10/06/2024)

Le barème de cette (sous-)commission paritaire n'est plus mise à jour à partir du 01/10/2022. La base de données salaires minimums ne suit plus cette (sous-)commission paritaire. L'historique reste néanmoins disponible.

Les CCT qui s'appliquent resteront disponibles via l'application Recherche CCT.